

Résultat consolidé 2023¹ : 16,5 M€

ROE 2023 : 10,6% - Distribution 2023 : 0,30 €

Le conseil d'administration de la société ABC arbitrage s'est réuni le 21 mars 2024, sous la présidence de Dominique Ceolin, pour examiner les comptes consolidés de l'exercice 2023¹. Les données financières se caractérisent comme suit :

En millions d'euros	31/12/2023 IFRS	31/12/2022 IFRS	31/12/2021 IFRS
Produit de l'activité courante	39,3 M€	61,2M€	64,1 M€
Résultat net part du groupe	16,5 M€	29,2 M€	28,0 M€
Bénéfice net par action (BNPA)	0,28€	0,49 €	0,48 €
Rendement Net (ROE)	10,6%	18,0%	17,5%
Fonds propres	155 M€	162 M€	160 M€

- Contexte** - Les marchés 2023 ont présenté, de manière contre-intuitive, des croissances fortes. En particulier la volatilité est retombée sur des points bas de l'exercice 2019, significativement en dessous des niveaux rencontrés lors des 3 derniers exercices. Le secteur des fusions-acquisitions a, quant à lui, été impacté par la remontée des taux avec une chute de près de 30% - en base 2022 - sur les volumes d'opérations. La conséquence de ces situations est aussi une baisse sensible des volumes traités sur les marchés, illustrée par exemple par une chute d'environ 15% sur EuroStoxx 600.
- Activité du groupe** - Les résultats du groupe sont en dessous des ambitions mais restent cohérents avec les paramètres de marchés sur cette année 2023. Les stratégies lancées en ABC 2022 sont en dessous des attentes sur cet exercice. Les raisons exogènes se résument par un manque de volatilité, ainsi que par la suspension temporaire des activités sur les actifs numériques, suite aux difficultés de l'écosystème début 2023 puis dans l'attente de l'obtention des nouveaux agréments AMF sur ces actifs. Par ailleurs, les complexités techniques liées à ces nouvelles stratégies ont ralenti en 2023 leurs apports aux résultats du groupe. Les encours des clients externes au groupe sont globalement stables (-2%) avec au 1er mars 2024 un montant total de 336 M€ (contre 343 M€ au 31 décembre 2023). Les fonds FIA² du groupe ont pour autant affiché des performances intéressantes, reconnues par une récompense (Hedgeweek European Award) pour l'un d'entre eux. Le groupe a obtenu une extension d'agrément le 6 février dernier permettant de déployer à nouveau son savoir-faire sur les actifs numériques³.
- Politique de distribution 2023** - Une politique de distribution trimestrielle est en place depuis 2019.
 - Acompte de **0,10€** par action réalisé en octobre 2023 et acompte de **0,10€** par action réalisé en décembre 2023 ;
 - Acompte sur les résultats 2023 de **0,10€** par action le 23 avril 2024 pour une mise en paiement le 25 avril 2024 ;
 - Le conseil n'a pas prévu de proposer un solde de dividende lors de l'assemblée générale ;
 - Le total de distribution au titre de l'exercice 2023 sera alors de **0,30€** par action, soit un taux de distribution du résultat net consolidé (POR) 2023 de 108% et un rendement de 6,2 % (en retenant le cours de l'action au 31 décembre 2023) ;
 - Le conseil confirme son intention de distribuer **0,10€** par action en octobre et à nouveau en décembre 2024.
- Perspectives** - Au cours du premier trimestre 2024, les marchés financiers ressemblent globalement à ceux de 2023 avec une volatilité qui reste sensiblement en dessous de sa moyenne historique et une activité du secteur des fusions-acquisitions et des opérations sur titres qui peinent à redémarrer. Le rythme d'activité du groupe, en ligne avec celui de l'exercice 2023, reste cohérent avec ce type de situation. Les encours clients du groupe restent proches de ceux de 2023 mais les avancées récentes permettent à ABC arbitrage d'espérer un rebond dans ce domaine malgré le retard pris sur les années 2022 et 2023. ABC arbitrage poursuit le pilotage de ses investissements et de ses risques pour augmenter sensiblement sa rentabilité dans ces contextes atones. Le rôle des banques centrales, encore fortement présentes en particulier avec l'intervention de la FED de février 2023 mais aussi par la taille significative de leurs bilans en 2024, associés aux perspectives de baisse des taux sur 2024, semblent porter les marchés vers des plus hauts historiques, sans prise en compte des risques géopolitiques et économiques pourtant présents. Le groupe poursuit donc les ambitions de son plan Springboard 2025, ambitions qui restent fortement corrélées aux caractéristiques des marchés financiers, mais entame des travaux complémentaires pour concentrer ses investissements au profit de sa rentabilité si ces situations défavorables devaient se prolonger.

1. A la date de ce communiqué, les travaux des commissaires aux comptes sont en cours de finalisation

2. FIA : Fonds d'Investissement Alternatif à destination de clients professionnels

3. Activité développée dans le cadre d'un mandat civil